

Appel à projet Ilots Sportifs inclusifs



DÉLÉGATION
DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE
Direction des Sports

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Contexte : Une forte demande globale de sport mais une pratique réelle reflétant les inégalités sociales

- Pour 90% des Français avoir une activité physique favorise le bien-être. Pour 63%, le sport est une véritable source de plaisir.
- Pour autant, plus de 50% des Français âgés de 15 à 75 ans n'atteignent pas un niveau d'activité physique suffisant pour un maintien en bonne santé.
- La pratique sportive est corrélée avec le niveau de revenu :
 - la proximité et le coût d'accès à l'équipement sont des facteurs déterminants dans le choix de la pratique sportive.
- La pratique sportive est également corrélée au genre et à l'âge :
 - 80% des jeunes filles de 11 à 14 ans n'atteignent pas les recommandations de 60 minutes d'activité physique par jour, contre 66 % des garçons.
- Les envies des Français ont également évolué vers plus de liberté, vers la pratique du sport en extérieur et un accompagnement plus prononcé.
 - 16% des Français pratiquent le sport en extérieur avec un professionnel - 39% déclarent vouloir le faire à l'avenir.
 - 40% des Français pratiquent le sport en extérieur en libre accès - 61% déclarent vouloir le faire à l'avenir.

Stratégie : favoriser l'accès au sport du plus grand nombre et de chacun(e)

- Prioriser l'action de la métropole en matière d'équipements sportifs sur des investissements permettant de développer la pratique sportive des publics les moins pratiquants.
- 3 actions concrètes d'ici 2026 :
 - Mise à jour de l'Atlas Métropolitain des équipements sportifs et création d'indicateurs de suivi de la pratique sportive
<https://experience.arcgis.com/experience/34e642853cee4ef899b3391939bdbc9e>
 - Investir dans la rénovation du stade d'athlétisme et de la plaine des jeux du Parc de Parilly, parc métropolitain dédié aux activités physiques et sportives pour tous (1000 pratiquants quotidiens – 180 évènements grands publics).
 - Permettre la création d'îlots multisport inclusif en libre accès » via un appel à projet doté de 2 M€ en subventions d'investissement à destination des communes et bailleurs sociaux.

Les projets éligibles :

- Diversité des sports proposés et volonté d'accueillir les filles et les femmes
- Proposant des animations par des clubs et/ou acteurs locaux
- Présence de toilettes et d'un point d'eau



Les points suivants seront également valorisés :

- Qualité des aménagements (design, confort, adaptabilité, sécurité, lumière...)
- Dimension environnementale (végétalisation, gestion de l'eau, matériaux utilisés)
- Prise en compte des autres dimensions de l'inclusivité (parents/enfants, adolescents, seniors, handicaps...)
- Démarche participative du projet
- Accessibilité du site en transport en commun et modes doux
- Proposition d'un équipement différenciant à l'échelle métropolitaine.



L'aide financière de la Métropole de Lyon

- Budget : 1,7M€
- Éligible : Communes et Bailleurs Sociaux
- Subvention d'investissement
- Taux d'intervention Métropole : 60 % dans la limite maximum de 300k€ et minimum de 50k€.
- Assiette éligible :
 - dépenses d'investissement et frais de maîtrise d'ouvrage nécessaires à la réalisation du projet et circonscrites à la parcelle dédiée au projet.
 - Foncier non inclus
- L'appel à projet est ouvert à compter du 25 septembre 2023 jusqu'à épuisement des crédits disponibles, ou au plus tard le 31/12/2024



Comment répondre à l'appel à projet



- Règlement et dossier de candidature à télécharger sous :
 - <https://www.grandlyon.com/services/appels-a-projets/appel-a-projets-creation-ou-reconfiguration-dilots-multisports-inclusifs-de-plein-air-et-en-libre-acces>
- Accompagnement technique de la direction des Sports pour travailler l'éligibilité de votre projet
 - Florent Chante fchante@grandlyon.com - 0669487981
- Dépôt du dossier par mail sur :
 - metropole_sports@grandlyon.com
 - La date de l'avis de dossier complet vaut date de prise en compte des dépenses
- Si dossier éligible :
 - Audition devant un jury présidé par le Vice-Président aux Sports de la Métropole de Lyon
- Si dossier lauréat :
 - Délibération attributive de la Métropole de Lyon
 - Convention de financement incluant des obligations de communication
- Dossier compatible pour les communes avec l'appel à projet 5000 équipements de proximité (ANS)



Un cahier d'inspiration



DÉLÉGATION
DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE
Direction des Sports

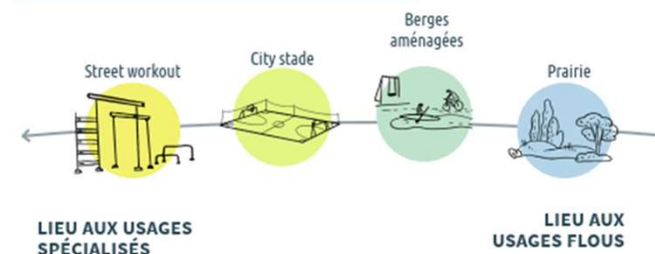
MÉTROPOLE

GRAND

LYON

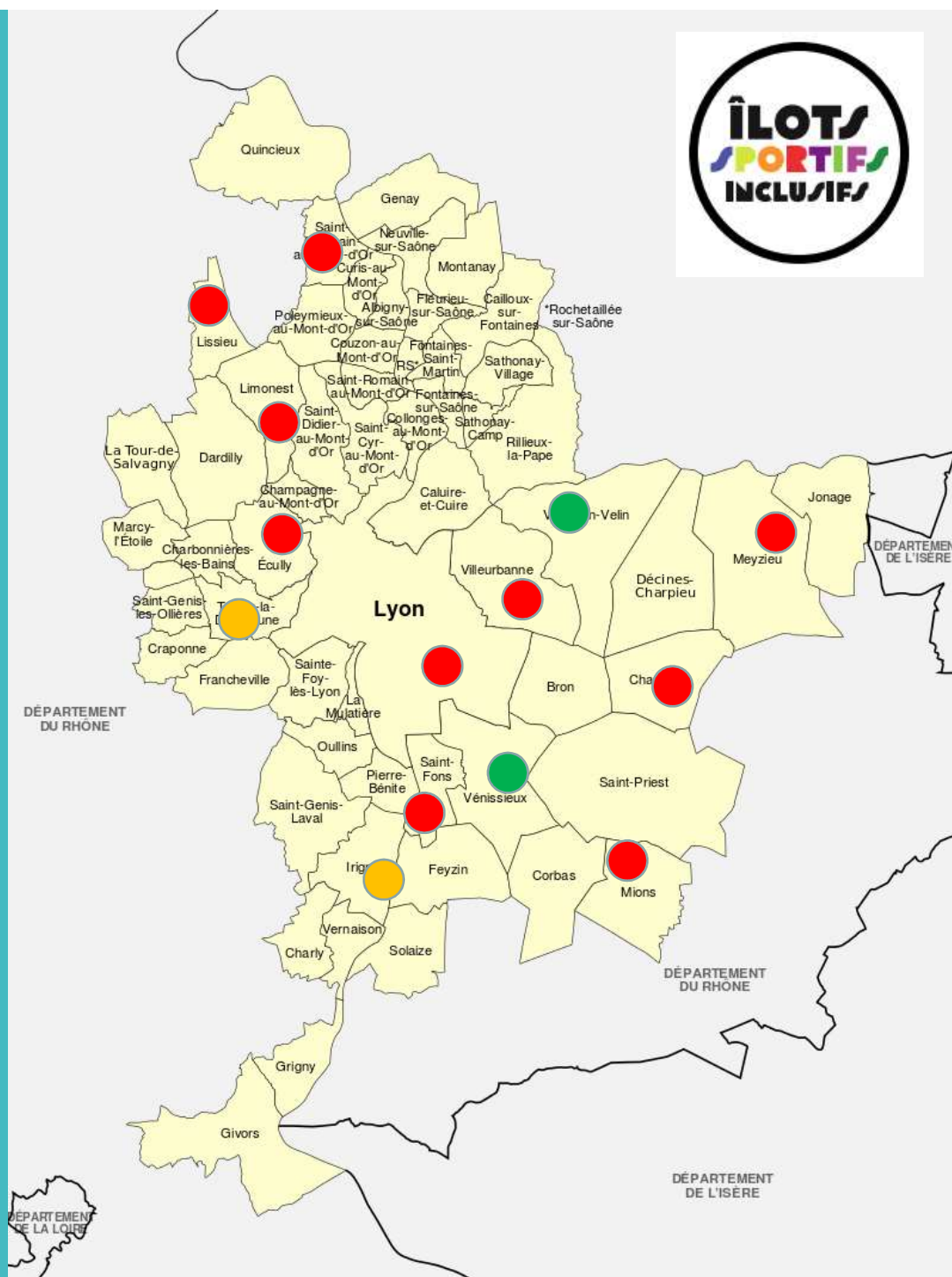
5 orientations pour des pratiques sportives inclusives – Étude DPDP

- Valoriser les pratiques sportives loisir : “se distraire”, “rester en forme”, “évacuer le stress”
- Aménager et équiper pour la mixité sociale des publics
- Ré-accueillir les filles et les femmes dans l'espace publics
- Rééquilibrer les pratiques sportives par l'accompagnement
- Proposer des espaces ayant des identités fortes



Point sur les projets

- Projets votés (2)
 - Vaulx-en-Velin
 - Vénissieux - LMH
- Projets déposés (2)
 - Tassin
 - Irigny
- Projets en préparation (10)
 - Saint Germain
 - Lissieu
 - Limonest
 - Écully
 - Lyon
 - Villeurbanne
 - St Fons
 - Chassieu
 - Meyzieu
 - Mions



Ilot sportif inclusif Noirettes Barbusse - Vaulx en Velin



Ilot sportif inclusif Ambroise Croizat – LMH - Vénissieux

